



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS DE CONSULTATION N° 07/DRH/2025
REALISATION DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'un fournisseur, qui sera chargé de la réalisation **des travaux d'imprimerie**, capable d'assurer la réalisation et livraison dans le cadre d'un contrat à commande des produits suivant :

- Imprimés administratif sur papier listing.
- Imprimés administratif sur papier ordinaire, papier couché et/ou cartonné.
- Registres et cahiers.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », Direction Des Ressources humaines - sise au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaia**.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « **TECHNIQUE** » ou « **FINANCIERE** », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Soumission :
AVIS DE CONSULTATION N° 07/DRH/2025
REALISATION DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier de consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La déclaration à souscrire dûment remplie et visée
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Copie du registre du commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La lettre de soumission dûment remplie et visée,
- Le bordereau des prix unitaire

La date limite de dépôt des offres est fixée au **05/08/2025 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **05/08/2025 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **Cent-vingt- (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.